



- Rapport scientifique -

« Etude socioéconomique des associations françaises de solidarité internationale : contributions, modèles et évolutions. »

Organisme bénéficiaire : **Institut de recherche pour le développement (IRD)**

Réalisation de l'étude et rédaction du rapport scientifique : **Santiago Núñez Regueiro**

Introduction

A l'image du monde associatif dans son ensemble, les associations de solidarité internationale (ASI) françaises jouent un rôle fondamental sur de nombreux sujets de société : aide humanitaire, au développement, défense des droits et migrations, lutte contre le changement climatique... Cela a amené le secteur à connaître, depuis une vingtaine d'années, une très forte croissance, en nombre comme, surtout, en volume financier (en 2018, le budget cumulé des cinq principales ASI françaises dépassait le milliard d'euros, et elles employaient des dizaines de milliers de salariés), et à une reconnaissance du caractère incontournable des ASI. Néanmoins, cette évolution s'est également accompagnée de questionnements grandissant, souvent alimentés par le manque de recherche et de données socio-économiques fiables, sur leurs réelles contributions à la solidarité internationale. Par les débats sur leur prétendue dépendance financière vis-à-vis des gouvernements, ou les critiques sur une marchandisation qu'elles auraient opérée (Pérouse de Montclos, 2015), les ASI sont régulièrement remises en question, alors même que leur rôle dans la société n'a jamais été aussi reconnu (ONU, 2017).

Ce projet de recherche s'attaque à ce paradoxe, et aux questions qui le sous-tendent. Quelle est la contribution réelle des ASI françaises à la solidarité internationale ? Comment peut-on la mesurer et en rendre compte ? Que représentent les ASI dans l'aide internationale française ? D'autre part, comment le secteur est-il socio-économiquement structuré ? Il y a-t-il une diversité de tailles, modalités de financement et modèles socioéconomiques parmi ces associations ? Avec quelles évolutions en termes de croissance, de concurrence ou de concentration des ASI ? Pour cela, le projet se construit sur l'articulation de deux enjeux de recherche :

1. La création d'une base de données inédite permettant une analyse socioéconomique des ASI françaises.
2. La réalisation, en complément, d'une étude située de l'environnement institutionnel et socio-politique des ASI françaises (en partie adaptée suite à l'apparition de la crise liée à la COVID-19 et du contexte final du projet).

Dans ce cadre, une première étape indispensable est celle d'identifier et de quantifier ces phénomènes, notamment en explorant la dimension économique de cette problématique. C'est le premier objectif de ce projet : à travers l'étude du secteur en France (et après avoir montré la pertinence de ce choix), nous cherchons à quantifier, quand cela est possible, et à caractériser les évolutions des ASI françaises. Cette étude d'un secteur économique méconnu, permet un travail de cadrage et de quantification, à travers des données originales, ainsi que l'identification des tendances socioéconomiques globales du secteur : forte croissance depuis 30 ans, inégalement répartie selon la taille des ASI françaises, et une concurrence ambiguë (relativement faible, d'après les chiffres, ou difficile à démontrer, alors qu'elle est décrite comme forte et en augmentation par les acteurs et la littérature du secteur). Par une analyse fine des modes de financement (ou « modèles économiques ») des ASI françaises, l'étude permet un ciblage des éléments clés sur lesquels se porte, en réalité, la concurrence entre ASI en France : l'accès aux financements européens (et de manière générale les dispositifs publics, concurrentiels, d'appels à subventions) et la compétition dans le marché du don auprès du grand public. Elle met également en lumière des questionnements clés sur les évolutions du secteur, en particulier les enjeux d'échelles (taille des ASI), de concentration et de concurrence (réelle ou ressentie). Enfin elle apporte les premiers éléments d'analyse sur les impacts de la crise sanitaire, économique et sociale liée à la COVID-19 sur les ASI, tels qu'identifiés par le secteur.

Présentation du cadre conceptuel et revue de la littérature

Bien que les associations jouent un rôle socio-économique essentiel dans la solidarité internationale, la littérature académique semble avoir peu étudié leurs contributions socio-économiques concrètes, et ceci est d'autant plus vrai dans le contexte spécifique des ASI françaises. Il existe certes des travaux pionniers sur le secteur associatif en France, en particulier les études statistiques sur les associations françaises (Archambault et Tchernonog, 2012 ; INSEE, 2015 ; Tchernonog, 2007, 2012 et 2015 ; Tchernonog et Prouteau, 2019) qui insistent sur leur poids en termes économiques et d'emploi : en 2017 un budget de 113 Milliards d'euros et 1 758 500 salariés. D'autres approches plus qualitatives et théoriques (Hoarau et Laville, 2008 ; Bernet et al., 2016), ont de leur côté étudié les associations dans des dimensions d'avantage sociologiques et politiques, et ont éclairé la recherche sur les questions de gestion associative et de gouvernance, entre autres. Cependant ces travaux de recherche sont relativement peu nombreux (Le Mouvement associatif, 2018), et surtout ils ne couvrent que certains pans d'un monde associatif français très étendu et divers. Plus spécifiquement, les questions de solidarité internationale (relatives à l'aide, au développement, à la coopération internationale, aux réponses d'urgence humanitaire, etc.) ne semblent que marginalement étudiées dans cette littérature, alors que les associations en sont devenues des acteurs majeurs (Dauvin et Siméant, 2002 ; Cumming, 2008 ; Pérouse de Montclos, 2015), et de nombreuses ASI françaises, en particulier, sont mondialement reconnues : Action contre la faim, Médecins sans frontières, Handicap international...

Au contraire, il existe une littérature en sciences sociales très fournie sur l'aide et la coopération internationale, et notamment sur les rôles des associations, locales comme internationales (Roberts, 2005 ; Salamon, 2010). Ces travaux démontrent l'influence croissante des ASI dans le secteur, aussi bien économiquement, socialement, que politiquement. Néanmoins les revues de la littérature

récentes sur le sujet (Brass et al. 2018 ; Aldashev et Navarra, 2018 ; Brokington, 2017) s'accordent pour reconnaître la quasi-inexistence de recherches estimant réellement la contribution des ASI et produisant des données socio-économiques solides, souvent limitées à des études de cas ponctuelles sur une ou quelques ASI, et ne combinant pas analyses quantitatives et qualitatives. Elles ne permettent pas de quantifier correctement le secteur, et encore moins de comprendre comment il est structuré et les implications induites pour les ASI.

Certains travaux précurseurs ont commencé, très récemment, à défricher le champ d'étude de la contribution des ASI (Banks et Brokington, 2019 ; Davis, 2019). Ils apportent quelques résultats saillants (mesurant l'apport des ASI britanniques à plus de 55% de l'aide officielle au développement du pays, ou démentant l'hypothèse de dépendance des ASI canadiennes vis-à-vis des financements publics) mais uniquement pour les quelques pays couverts par ces recherches. Pour les ASI françaises, des rapports existent (littérature grise du secteur : en particulier les études de la Commission Coopération-Développement, 2003 et 2008, puis Coordination SUD, 2015 et 2018) apportant certaines estimations, partielles et non-consolidées, mais peu de recherches exploitant les données du secteur (notamment celles du Journal Officiel) pour une étude socioéconomique sur le sujet en France. En effet, rares sont les travaux qui abordent et quantifient le secteur des ASI françaises d'aide internationale. Notons néanmoins quelques tentatives (Rubio et Zieglé, 2006 ; Queinnec, 2007 ; Pérouse de Montclos ; 2009), déjà peu actualisées, et un nombre encore plus limité de travaux plus récents (Ryffman, 2018 ; Pérouse de Montclos, 2018).

Ces travaux ont le mérite de commencer à défricher ce secteur méconnu, mais uniquement pour quelques acteurs, de périodes réduites (études annuelles ponctuelles ou sur quelques années), avec des estimations partielles, ou sur des périmètres thématiques plus réduits que la solidarité internationale. Surtout, ils n'apportent en général que peu de chiffres consolidés sur des périodes plus longues, permettant de mieux comprendre le secteur, et les évolutions qu'il a connu en termes de croissance et de concurrence en France depuis 30 ans. Pourtant en 2018, le budget cumulé des cinq principales ASI françaises dépassait le milliard d'euros, et elles employaient des dizaines de milliers de salariés à travers le monde. Plusieurs d'entre-elles ont, par ailleurs, reçu le prix Nobel de la paix (Médecins Sans Frontières en 1999, le programme de lutte contre les mines anti personnelles d'Handicap International en 1996) et bénéficient d'une reconnaissance internationale indiscutée. Il existe donc un véritable besoin de recherche afin d'approfondir l'étude socioéconomique des ASI françaises, actrices majeures du secteur de la solidarité internationale.

Présentation de la méthodologie

La méthodologie de recherche combine analyses quantitative et qualitative de données empiriques, dans une approche de socioéconomie (inspirée d'Ostrom, 2000 et 2006 ; Gadrey, 2013), qui bien que s'appuyant sur une démarche statistique d'économie (notamment des travaux de référence sur le secteur associatif, Tchernonog et Prouteau, 2019), se définit dans un cadre théorique interdisciplinaire plus large en sciences sociales, empruntant à l'économie politique et la sociologie. Ainsi, pour répondre aux défis et à la problématique décrite dans la section précédente, notre méthodologie s'est basée sur 4 grandes étapes (voir annexe I pour la méthodologie détaillée)

1) *Identification des ASI existantes en France et classification (ASI enregistrées, actives, professionnalisées)*

Il s'agit d'identifier les ASI en France, pour quantifier leur nombre, dans les registre national des associations (RNA) du ministère de l'Intérieur, et en extraire les données disponibles pour chaque ASI (noms, numéro RNA, numéros SIRET/RUP, adresse et localisation, dates de création, déclaration et éventuelle dissolution, etc.). Après sélection et *clustering* semi-automatisées (par code, et par contenu) et corrections, nous avons pu identifier et classe les ASI en 3 grandes catégories : enregistrées, officiellement actives et professionnalisées (voir section « Résultats »).

Ces différents procédés nous permettent d'aboutir à la constitution à une base de données unique, dénommée « ASI France », la plus exhaustive sur le secteur à notre connaissance, aussi bien sur le nombre d'ASI répertoriées¹ (17 503 ASI enregistrées, 14 274 officiellement actives, 483 à l'activité formelle significative, et 220 considérées comme professionnalisées), que sur les données collectées relatives à ces ASI : noms, numéro RNA, SIRET, RUP, adresse et localisation, dates de création, déclaration et éventuelle dissolution, rapports financiers déposés, etc. Cette base de données sera accessible sur la plateforme en ligne NAKALA (service d'exposition de données) du TGIR Huma-Num (CNRS).

2) *Collecte et consolidation des données socioéconomiques existantes*

Compiler et harmoniser l'ensemble des données socioéconomiques déjà existantes sur les ASI en France, en particulier :

- Les archives BnF (rapports de la Commission Coopération-Développement, Ministère de la coopération et de la francophonie, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, etc.)
- La littérature grise du secteur (rapports et études des acteurs comme RITIMO et Coordination SUD en France, ou CONCORD au niveau européen)
- Données globales sur la coopération internationale de l'OCDE-CAD.

Cela permet de constituer des données globales pour le secteur des ASI françaises, afin d'analyser ses évolutions (croissance du secteur, évolutions de modèles économiques, etc.) dans un perspective temporelle et comparative (autres pays européens, OCDE, etc.). Des tendances peuvent ainsi être identifiées et analysées, au-delà des données actuelles des ASI françaises.

3) *Collecter des données supplémentaires, nécessaires pour nos analyses, par extraction, fouille de données (webscraping) ou manuellement, et notamment :*

- Les rapports financiers (bilans, comptes de résultat) de 108 ASI françaises, celles étant à jour dans leur déclaration au Journal Officiel, et une analyse approfondie des 20 plus grandes ASI françaises.
- Les données relatives aux financements de l'Union Européenne aux ASI françaises, puisqu'il s'agit de la principale institution les finançant.

¹ Bien au-delà des 175 organisations membres de Coordination SUD, et des 355 organisations de solidarité internationale (et pas uniquement des associations) répertoriées par RITIMO.

- Les données financières de projets d'ONG dans le registre IATA.

Cela permet d'avoir les données les plus actualisées et détaillées possibles sur le secteur, et d'effectuer une analyse approfondie sur un échantillon significatif d'ASI (représentant plus de 90% du total des ressources du secteur).

- 4) Une analyse de l'ensemble ces données pour l'étude de notre problématique à la vue :
 - Des travaux empiriques et de la littérature existante, en France et dans d'autres pays
 - Des données et contenus empiriques spécifiques (entretiens, ateliers et observation) préliminaires, collectés dans le cadre de ce projet, et en particulier les perceptions des acteurs sur les impacts sur le secteur de la crise liée à la COVID-19.

Cette perspective méthodologique mixte a permis que l'interprétation des données quantitatives collectées soit renforcée et complétée, à plusieurs échelles, par l'analyse qualitative. De la même manière les apports statistiques ont offert une vision générale du champ, qui a permis d'orienter la recherche et de situer les résultats qualitatifs. Un croisement itératif des deux démarches s'est ainsi opéré, afin de synthétiser l'étude socio-économique des ASI par des résultats solides, quantifiés, au moins en partie, mais intégrant d'autres dimensions que celle uniquement financière et chiffrée. Par ailleurs, cela peut ouvrir une perspective comparative, puisque les résultats de l'étude ont été confrontés en regard des quelques études existantes (sur quelques autres pays : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada, etc). La méthodologie de l'étude a ainsi permis de répondre, en resituant l'analyse des évolutions socioéconomiques des ASI dans leurs contextes socio-politiques et institutionnels, à la problématique du projet, essentielle pour contribuer à la connaissance sur le fait associatif dans notre société. Il est à noter que les options méthodologiques ont été adaptées en fonction du contexte du projet (voir sections suivantes).

Retour sur le déroulé de la recherche et l'ensemble des éventuelles difficultés rencontrées lors de celle-ci avec recension des outils utilisés pour les surmonter, sauf impossibilité d'y parvenir

Le projet de recherche s'est globalement déroulé selon la méthodologie, les étapes et le calendrier prévu. En effet, les activités ont été mise en œuvre entre janvier et décembre 2020, avec une finalisation des rapports en janvier 2021, comme prévu dans la convention. Néanmoins plusieurs événements ont modifié certaines activités, ou le calendrier de ces dernières, au premier rang desquels la COVID-19, ou les mobilisations dans le secteur académique : mobilisations contre la réforme des retraites, mobilisation contre la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). En particulier, à partir de mars 2020 le déroulé de la recherche a évidemment été impacté par l'apparition de la crise sanitaire liée à la COVID-19, et de ses conséquences. La vie des institutions de recherche (DIAL/IRD et CRISEA/UPJV), des associations ainsi que des partenaires du projet (IFMA), ont été modifiées, retardant certaines activités (notamment administratives), et rendant impossibles certaines autres (entretiens physiques, réunions et journées d'échange présentiels, etc.). Par ailleurs, des financements complémentaires (notamment AFD) étaient envisagés pour étendre l'étude, ainsi qu'une collaboration renforcée avec Coordination SUD (mutualisation possible avec un dispositif prévu pour 2020), mais ne se sont pas concrétisés, notamment à cause de la COVID

19 (dispositif en question décalé à 2021, et financements finalement centrés sur la réponse à la crise).

Cependant, la proposition du projet envisageait déjà une stratégie d'adaptation des activités (voir annexe 2 de la proposition complète), et le périmètre de l'étude, ainsi que les options méthodologiques, ont été ajustées en fonction de ces contraintes, notamment par :

- L'ajustement du protocole de collecte de données (priorisant l'extraction des données disponibles par rapport à l'enquête par sollicitation, en particulier le Répertoire Nationale des Associations et le Journal Officiel, voir section méthodologique).
- La réduction du nombre d'ASI étudiées en profondeur (méthodologie moins exhaustive et plus centrée sur l'échantillonnage des 20 principales ASI).
- La réduction de l'étude qualitative complémentaire, et son recentrage exclusif sur la question de la perception des ASI sur les impacts de la crise liée à la COVID-19 sur le secteur.

Ainsi, les objectifs généraux du projet sont restés les mêmes, malgré ce contexte particulier, et les résultats apparaissent comme tout à fait en accord avec ce qui était attendu dans la proposition, comme illustré dans la section « Résultats ».

Analyse rétrospective de ce que vous auriez pu faire et que vous n'avez pas fait

Comme mentionné dans la section précédente, le projet s'est globalement déroulé selon la méthodologie et les étapes prévues, bien que certaines activités aient été modifiées ou retardées. En particulier certaines activités de partage et publication se sont avérées difficiles à finaliser dans le calendrier prévu. Cela est dû d'une part à la crise sanitaire (impossibilité de réaliser certaines activités/événements, retards, difficultés à mobiliser les acteurs dans ce contexte), mais aussi au fait que les temps du « cycle » de recherche (processus de création/production, correction, soumissions et révisions successives, validation et, enfin, publication et partage) sont plus longs que la temporalité du projet, et dépendent, en partie, d'autres acteurs et mécanismes. Il est néanmoins prévu de poursuivre les activités en question en 2021.

Par ailleurs, plusieurs activités et résultats de la recherche auraient pu être approfondis, si le temps et le contexte l'avait permis. Nous identifions en particulier deux axes particulièrement prometteurs dans cette optique. D'une part, la réalisation d'une étude qualitative plus exhaustive auprès des ASI, pour approfondir leurs perceptions des évolutions des modèles socio-économiques du secteur, des phénomènes de concentration et concurrence (notamment pour chercher à comprendre le paradoxe entre une concurrence mesurée plutôt faible, mais ressentie comme forte dans le secteur ; voir section « Résultats »), et des impacts ressentis ou prévus de la crise liée à la COVID-19 (en poursuivant le travail réalisé, qui pour des raisons temporelles d'impacts récentes de la crise, n'a été qu'une première étape ; là-aussi, voir section « Résultats »). D'autre part, s'appuyant sur la base de données constituée, il s'agirait de poursuivre les mesures, suivis et analyses des phénomènes étudiés (croissance, concurrence, concentration) et des divers modèles socioéconomiques, en y apportant des données complémentaires, en particulier sur les aspects humains et socio-professionnels (ressources humaines, genre, salariat/bénévolat, etc.). Ces perspectives futures de recherche, et d'approfondissements des résultats, sont décrits dans la section « Conclusions ».

Résultats, explicitant d'une part les résultats pour la recherche, et d'autre part, pour les associations

Ce projet a permis de dresser un diagnostic clair sur le secteur des ASI françaises, de rendre compte de leurs contributions économiques à l'aide internationale, et de mieux documenter, comparer et comprendre les évolutions récentes des ASI : forte croissance, nouvelles modalités de financement, enjeux institutionnels sur la taille et concentration des associations du secteur. Ces transformations des ASI préfigurent souvent les tendances connues par les associations d'autres secteurs, et s'inscrivent dans des mutations profondes du monde associatif, aussi bien en France qu'en Europe. Les résultats contribuent ainsi aux connaissances sur les modèles socio-économiques associatifs, et éclairent les formes d'articulation entre pérennité économique et missions des ASI dans la société. Ces résultats nous semblent être pertinents aussi bien pour la recherche sur le fait associatif, que pour les acteurs eux-mêmes, puisqu'ils apportent des éléments concrets, ainsi qu'une connaissance approfondie, sur les modèles socioéconomiques du secteur, et éclairent certaines évolutions de ce dernier.

Plus spécifiquement, les résultats de l'étude portent sur :

- 1) L'identification des ASI en France, de leurs caractéristiques et l'estimation de la taille du secteur ;**
- 2) La quantification du poids économique des ASI françaises (et de leur contribution économique à l'aide internationale), le calcul et la caractérisation de la croissance du secteur ;**
- 3) L'étude détaillée des modes de financements des ASI françaises, et de leurs modèles socioéconomiques ;**
- 4) La caractérisation des évolutions socioéconomiques des ASI françaises : mutations sectorielles, institutionnelles et nouvelles tendances (dont les premiers impacts de la crise de la COVID-19)**

Enfin, notons que la méthodologie est en elle-même un résultat, les outils techniques et méthodologiques développés étant très utiles. Dans ce cadre, des discussions sont déjà engagées pour les mobiliser dans le cadre de la prochaine étude de référence « Paysage Associatif Français » (2021). Nous synthétisons ici les principaux résultats selon les 4 grands thèmes décrits ci-dessus (pour une présentation exhaustive des analyses et résultats, voir le rapport d'étude complet).

1. Taille et caractéristiques du secteur des ASI françaises

Identifier les ASI en France et leur nombre total

Comme indiqué dans la méthodologie, nous commençons par chercher à identifier toutes les associations de solidarité internationale existantes en France en 2020. Pour cela, nous exploitons conjointement les données du Répertoire Nationale de Associations et du Journal Officiel, par extraction automatisée des données. Ainsi, 17 503 ASI sont répertoriées² en France, dont 14 274 sont enregistrées comme actives (pas de déclaration de dissolution³). Cependant un examen

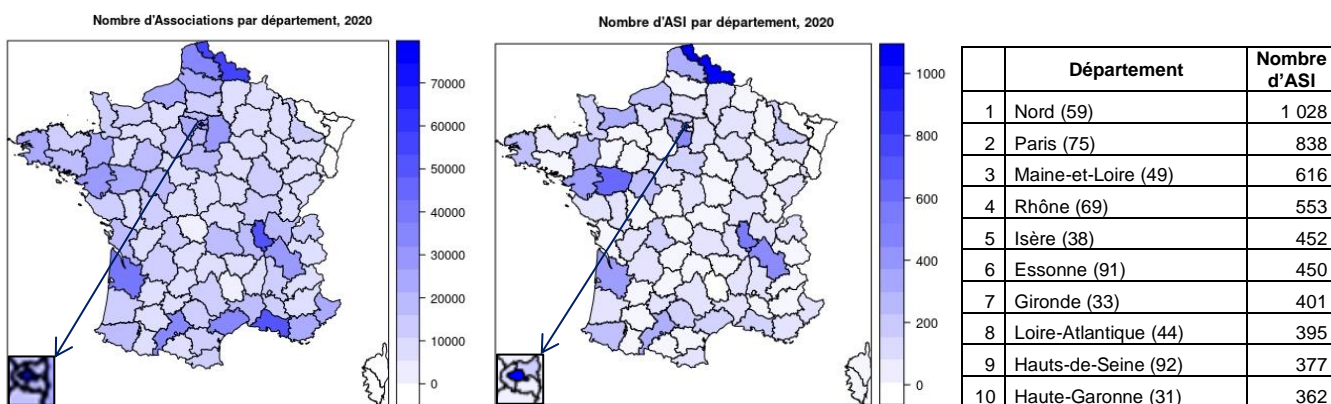
² Au 31/06/2020 (dernière date d'extraction des données), et selon la classification par « code objet social », correspondant à l'objet social déclaré de l'association lors de sa création (code « 20000 » regroupant les « associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat » et, plus précisément, le sous-code « 20020 » rassemblant celles « intervenant au plan international »).

³ Cela ne garantit pas que l'association soit active dans les faits, mais permet déjà d'identifier les ASI qui ont été officiellement dissoutes. Nous affinerons ensuite dans l'étude l'identification de celles ayant une activité considérée comme significative.

approfondi de la classification par « code objet social » permet d'identifier des incohérences : des associations dont l'objet social correspond aux codes 20020 (et assimilables à la solidarité internationale) ont été enregistrées en préfecture sous d'autres codes, et des associations inscrites sous ces codes l'ont été par erreur. Afin de remédier à ce problème nous procédons à un double retraitement par sélection et *clustering* semi-automatisées (par code, et par contenu de l'objet social en fonction des mots clé) et croisement avec d'autres registres existants (Coordination SUD, Ritimo, etc.). Après ces retraitements, nous aboutissons à une base de données complètes, la première de son genre à notre connaissance, incluant de nombreuses informations (noms, objet, numéro RNA, numéros SIRET/RUP, adresse et localisation, dates de création, déclaration et éventuelle dissolution, etc.) pour 14 405 associations de solidarité internationale en France.

Répartition géographique des ASI en France et comparaison par rapport à l'ensemble du monde associatif

La base de données ainsi constituée (ASI France), nous permet de procéder à différentes analyses, en commençant par une étude de la localisation des ASI en France. Sur la base du code postal de chaque ASI identifiée (adresse officielle indiquée dans le RNA), nous réalisons une carte du nombre d'ASI par département en France (hors Bas Rhin, Haut Rin, Moselle, Corse et Outremer, par manque de données pour ces territoires). Afin de pouvoir comparer ces résultats avec l'ensemble du paysage associatif de ces départements, nous réalisons une carte équivalente avec l'ensemble des associations répertoriées actives dans chaque territoire. Il nous est ainsi possible d'identifier que, par ordre respectif, le Nord, Paris, le Maine-et-Loire, le Rhône, l'Isère, l'Essonne, la Gironde, la Loire-Atlantique, les Hauts-de-Seine et la Haute-Garonne, sont les dix départements français qui comptent le plus d'ASI. Ce résultat est cohérent, parmi ces départements, avec le dynamisme associatif de ceux qui sont les plus peuplés (bien que le Nord se détache particulièrement pour la solidarité internationale), et qui comptent un nombre important d'associations en général. Il s'avère en revanche plus notable pour les départements du Maine-et-Loire et l'Isère, indiquant ainsi une vraie spécificité « solidarité internationale » dans l'orientation associative de ces départements. Au contraire, la solidarité internationale apparaît comme sous-représentée dans le paysage associatif des Bouches-du-Rhône ou des départements limitrophes de Paris.



Source : Auteur, cartes et calculs sur la base du RNA (hors Bas Rhin, Haut Rin, Moselle, Corse et Outremer)

Quelle taille du secteur et quels types d'ASI ? Activités formelles et professionnalisation

Néanmoins, si nous souhaitons mieux étudier les évolutions socioéconomiques des ASI et mesurer les contributions, nous devons identifier plus finement les ASI réellement actives et dont les activités peuvent être considérées comme significatives dans le secteur, en divers termes socioéconomiques : activités formelles, participation à la vie associative du secteur de la solidarité internationale, salariat, collecte de dons privés, réception de subventions publiques, etc. En effet, nous avons indiqué que parmi l'ensemble des ASI enregistrées (et n'ayant pas déclarées officiellement leur dissolution), un nombre conséquent peut ne plus avoir aucune activité, et/ou être informellement dissoute (voir les conclusions des différentes études « Paysage Associatif »). Pour identifier les ASI que nous qualifions de « formelles » (par opposition à celles inactives ou activités très peu formelles ou significatives), nous procédons à un double-tri : nous identifions d'une part celles ayant un numéro SIREN (nécessaire pour les démarches administratives : réception de subvention, recrutement et salariat, etc.) ou RUP (pour être reconnue d'utilité publique), et d'autre part celles présentes dans les différents registres et répertoires associatifs récents du secteur (Coordination SUD, Ritimo, etc.). Cela ne veut pas dire que toutes les ASI hors de ce périmètre ne sont pas réelles ou formelles, mais indique simplement qu'il ne nous ait pas possible, avec les données disponibles, de savoir si elles sont réellement actives, et encore moins de collecter leurs données socioéconomiques (pas de déclaration administrative, de dépôt de compte, etc.). En se basant sur la littérature (études « Paysage Associatif », en particulier), on peut néanmoins supposer que leurs contributions et impacts sont très faibles par rapport aux ASI retenus dans notre périmètre.

Ainsi, ce tri nous permet d'identifier 483 ASI considérées comme formelles, sous les critères indiqués, et de manière plus précise, 220 qui peuvent être considérées comme « professionnalisées », parce qu'elles reconnues d'utilité publique, parce qu'elles reçoivent des subventions publiques d'un montant significatif, et/ou compte du personnel salarié. C'est la première recherche, à notre connaissance, permettant cette identification et mesure détaillée du secteur des ASI en France. En synthèse, au 31/06/2020 (dernière date d'extraction des données pour l'analyse), la France compte 17 503 ASI enregistrées, 14 274 officiellement actives, 483 à l'activité formelle significative, et 220 considérées comme professionnalisées.

Nombre d'Associations de Solidarité Internationale (ASI) enregistrées en France	17 503
Nombres d'Associations de Solidarité Internationale actives (officiellement) en France	14 274
Nombre d'Associations de Solidarité Internationale « significatives » en France	483
Nombre d'Associations de Solidarité Internationale « professionnalisées » en France	220

Nous nous intéressons dans la suite de l'étude aux échantillons des ASI « formelles » et « professionnalisées », selon les analyses et les données disponibles, pour mesurer les poids économique du secteur, identifier ces modèles socioéconomiques et comprendre ces évolutions. Dans la suite du document, et par souci de concision, nous utiliserons le terme « ASI françaises » pour nous référer à ces ASI formelles et professionnalisées.

2. Poids économique des ASI françaises, croissance et déterminants sectoriels

Ressources totales 1991-2016 des ASI françaises

(en millions d'euros constants 2016)

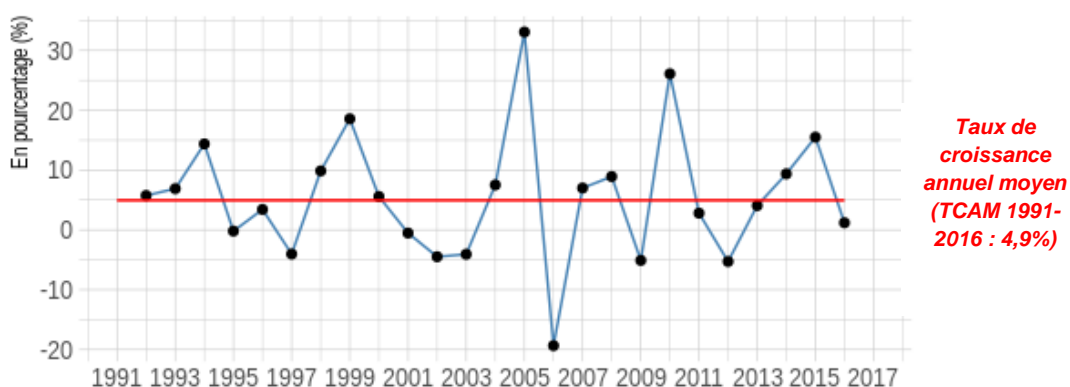


Source : Auteur (calculs à partir de ASI France, Etudes Commission Coopération-Développement, Ritimo et Coordination SUD)

En 25 ans⁴, les ressources des associations de solidarité internationale françaises ont augmenté de 499 millions d'euros en 1991 à 1,67 milliards d'euros en euros constants 2016 (afin de tenir compte de l'inflation), soit une croissance de 235% sur la période. Cela représente un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 4,9% en euros constants 2016 (ou de 6,3% en euros courants), entre 1991 et 2016, très supérieur à celui de l'augmentation du PIB ou, par exemple, de l'augmentation de la population en France pour la même période.

Taux de croissance annuel moyen des ASI françaises

(calculé sur les ressources totales en euros constants 2016)



Source : Auteur (calculs à partir de ASI France, Etudes Commission Coopération-Développement, Ritimo et Coordination SUD)

Ce taux de croissance du secteur des ASI françaises sur la période (TCAM de 4,9%) s'avère remarquable en comparaison aussi bien du reste du secteur associatif national⁵, de celui de l'aide internationale globale⁶, que de la majorité de leurs homologues dans d'autres pays OCDE⁷, leur permettant d'avoir un poids économique certain au niveau mondial. Pourquoi et comment cela s'est-il produit ? Pour mieux comprendre ce phénomène, nous proposons d'analyser plus en profondeur

⁴ Entre 1991 et 2016, dernière année pour laquelle des données complètes pour l'ensemble du secteur ont pu être établies.

⁵ L'ensemble du secteur associatif français a connu un taux de croissance annuelle moyen de 1.6% entre 2011 et 2016 (Tchernonog et Prouteau, 2019), alors ce taux est de 5.9% pour les ASI françaises sur la même période.

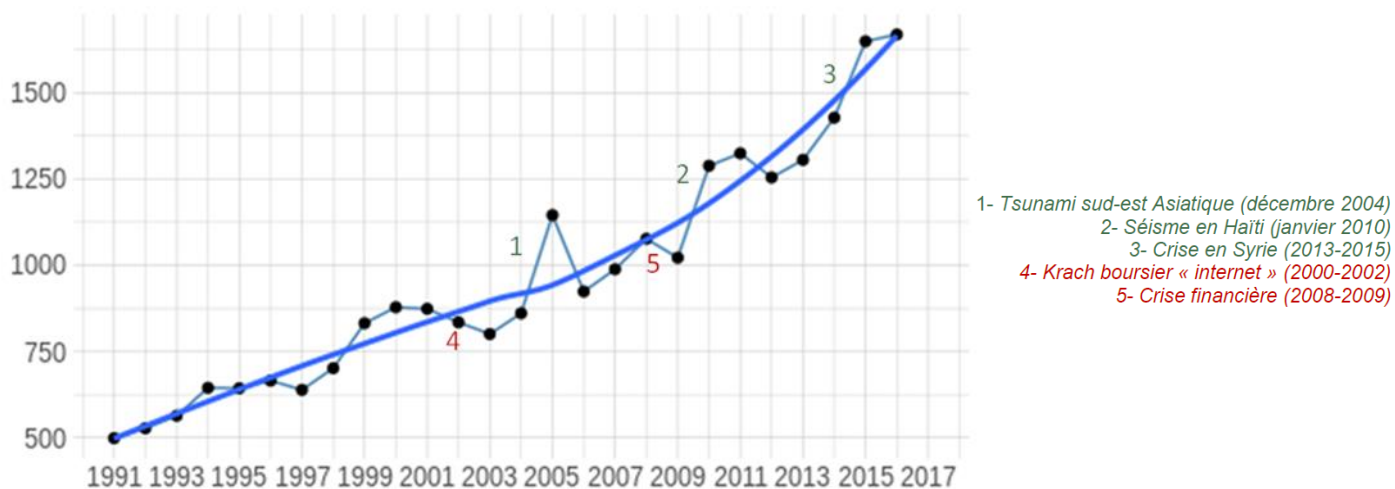
⁶ D'après les chiffres de l'OCDE-CAD, et toujours sur la période 2011-2016, ce taux de croissance annuelle moyen peut être calculé à 0,33% pour l'ensemble du secteur des associations (ou ONG) d'aide internationale au niveau mondial.

⁷ En fonction des rares données disponibles par pays, cette croissance des ressources des ASI françaises est supérieure à celles de leurs homologues britanniques (Banks et Brockington, 2019) ou canadiennes (Davies, 2020), pour les périodes considérées par ces études, par exemple.

l'évolution de la croissance des ressources des ASI françaises, en particulier au regard des contextes propres au secteur, comme national et international.

En effet, bien que la croissance économique des ressources des ASI françaises soit globalement continue entre 1991 et 2016, elle connaît évidemment des variations, pour certaines notables. Nous cherchons donc à comprendre ces variations, ce qui peut permettre d'identifier des hypothèses explicatives de la croissance du secteur, ou du moins de tendances auxquelles elle est sensible. Pour cela, nous commençons par comparer l'évolution de la taille du secteur d'une part, et l'évolution de son taux de croissance, à celles du PIB mondial, du PIB national et au total des dons déclarés en France, par l'analyse de leurs courbes respectives sur la période (voir figures 2a, 2b, et 2c en annexe). Ainsi, la croissance du secteur semble surtout suivre les tendances de l'économie mondiale et, dans une moindre mesure, celles nationales du PIB français et du don en France. Pour une analyse plus fine des déterminants de cette croissance des ASI françaises, nous traçons une courbe de lissage par régression locale, ou courbe « LOESS » (Cleveland et Delvin, 1988), qui permet d'identifier plus précisément ces variations (valeurs en dessous ou en dessus de la courbe LOESS). Nous pouvons donc les étudier, notamment au regard des événements mentionnés dans la littérature, soit propres au secteur de l'aide internationale, soit relatifs à l'économie mondiale, pour les périodes concernées :

Courbe LOESS sur les ressources totales 1991-2016 des ASI françaises
(en millions d'euros constants 2016)



Source : Auteur (calculs à partir de ASI France, Etudes Commission Coopération-Développement, Ritimo et Coordination SUD)

Quand on s'intéresse aux années de croissance exceptionnelle, on constate qu'elles coïncident fortement avec des événements majeurs du secteur de l'aide internationale (en vert et au-dessus de la courbe sur la figure), de crises humanitaires de grande ampleur, suite à des situations de conflit ou de catastrophes naturelles. Ces événements ont généralement un énorme retentissement médiatique (bien qu'ils existent aussi des exceptions, dites « crises oubliées »), se traduisant par une explosion des dons individuels des ménages, ainsi que par des hausses annuelles exceptionnelles des fonds publics de réponses à ces événements, soit les deux sources principales de financement des ASI françaises (voir section des résultats sur les modèles). Ce mécanisme est clairement illustré par toute une série d'événements dont 2 sont archétypaux : le tsunami du sud-est asiatique de 2004 et le séisme en Haïti de 2010.

Si l'on se concentre maintenant sur les périodes de baisses des ressources des ASI françaises (en rouge et au-dessous de la courbe dans la figure), leur capacité à se financer apparaît comme assez sensible au contexte économique global. En effet le ralentissement économique consécutif au krach boursier de 2001-2002 ou celui, encore plus marqué, lié à la crise financière de 2008 (crise des « subprimes »), correspondent aux deux baisses les plus fortes dans la croissance du secteur (minima par rapport à la courbe LOESS, les autres fortes baisses correspondant davantage à des corrections, des retours « à la normale » après les événements). Un contexte économique global dégradé impliquerait donc une baisse des ressources disponibles pour les ASI, en particulier privées (ménages et fondations). En effet les ressources des ASI liées aux pouvoirs publics apparaissent comme moins sensibles à ces crises (voir section des résultats sur les modèles).

Ainsi, et bien qu'il ne s'agisse que d'une interprétation plausible de l'évolution du secteur au regard des certains événements, la croissance globale des ASI en France apparaît comme répondant à deux facteurs principaux : les « booms » de ressources liés aux crises humanitaires exceptionnelles, et les périodes de baisse de croissance conséquences des dégradations économiques mondiales. Notons d'ailleurs que ces interprétations sont étayées par la littérature grise du secteur, où les rapports annuels mettent en avant ces mécanismes (voir les rapports de Coordination SUD en particulier).

3. Etude des modes de financements des ASI françaises et de leurs modèles socioéconomiques

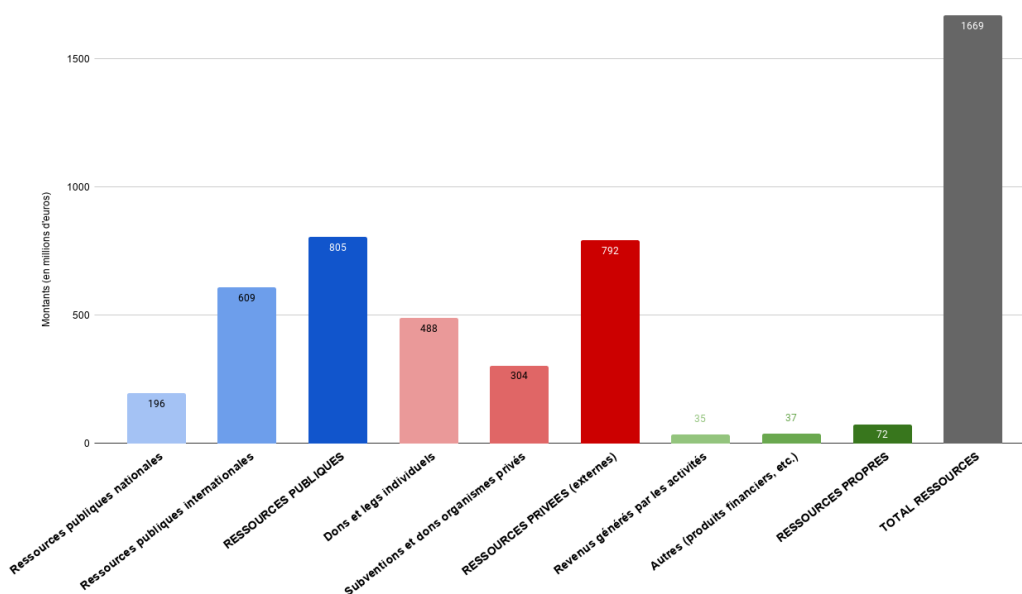
Nous proposons ici approfondir l'analyse, par l'étude plus fines des différents types d'ASI en France, en fonction de leur taille d'une part (en particulier pour les plus grandes d'entre elles), et de leurs types de modèles économiques (différents modes de financement), d'autre part. Nous proposons donc dans un premier temps une typologie de ces modèles économiques, nous nous intéressons à leurs évolutions, avant de proposer un examen détaillé de leur accès aux différents financements. Nous appuyant sur la littérature d'économie du secteur associatif (Tchernonog, 2008, 2013 et 2015; Archambault, 2010 ; le Mouvement Associatif, 2014), nous définissons le modèle économique d'une ASI comme l'ensemble des ressources disponibles (et le choix de leurs affectations, afin de mettre en œuvre les activités), donc concrètement la structure de ressources et de coûts financiers de l'ASI.

Analyse détaillée des différentes ressources des ASI françaises

Nous commençons par un rappel des différentes ressources, ou sources de financements des ASI :

- a) Les ressources publiques
- b) Les ressources privées institutionnelles (associations, fondations et entreprises)
- c) Ressources issues de la « générosité du public » (dons des ménages)
- d) Ressources propres : activités et services des ASI générateurs de revenus

Principales ressources de financement des ASI françaises	Montants (en millions d'euros)	%
Ressources publiques nationales	196	11,7%
Ressources publiques internationales	609	36,5%
<i>Total ressources publiques</i>	<i>805</i>	<i>48,2%</i>
Dons (dons, legs et autres libéralités) collectés auprès du public	488	29,2%
Subventions et dons organismes privés	304	18,2%
<i>Total ressources privées (externes)</i>	<i>792</i>	<i>47,5%</i>
Revenus générés par les activités/activités annexes (marchandises et services, cotisations..)	35	2,1%
Autres (produits financiers, exceptionnels, etc.)	37	2,2%
<i>Total ressources privées propres</i>	<i>72</i>	<i>4,3%</i>
TOTAL RESSOURCES	1 669	100,0%



Source : Auteur (calculs à partir des données 2016 de ASI France et Etude Coordination SUD, 2018)

Il ressort de l'analyse⁸ que les ressources d'origine publique étaient le premier type de ressources des ASI (807 millions d'euros, correspondant à 48,3% des ressources), devant la générosité des ménages (488 millions d'euros, et 29,2% des ressources), les financements issus d'organismes privés (304 millions d'euros et 18,2%) et les ressources propres des ASI (72 millions d'euros et 4,3% du total). Cela nous donne donc une idée plus précises des éléments qui alimentent la croissance de ASI, et de comment sont structurés le modèle économique du secteur. Néanmoins il est nécessaire de voir comment derrière ces chiffres globaux ces ressources se répartissent entre ASI, et s'il existe de modèles économiques divers ou non, et si un modèle apparaît comme dominant pour le secteur.

Malgré l'hétérogénéité des ressources et modèles économiques des ASI, un modèle mixte dominant dans le secteur

Une rapide étude de cas de 3 des plus grandes associations d'aide internationale en France, sur la base de leurs rapports financiers 2018, illustre déjà la diversité de leurs modèles économiques. Médecins Sans Frontières (MSF) et ACTED, respectivement première et deuxième ASI en France en budget, ont des modèles économiques diamétralement opposés : 99% de ressources privés (et moins

⁸ Pour l'année 2016, dernière année pour laquelle des données complètes ont pu être constituées pour l'analyse.

de 1% de ressources publiques) pour MSF, et 99% de ressources institutionnelles (et moins de 1% de dons privés) pour ACTED. Autre ASI importante, CARE France, quant à elle, à un modèle qui s'appuie de manière équilibrée sur les financements publics (60%) et privés (40%), par exemple. Afin de mieux comprendre cette hétérogénéité des ressources et modèles économiques entre les différentes ASI, nous avons constitué une base de données originale, issue de l'analyse financière des comptes de résultats et bilans comptables des 20 principales ASI, collectées dans leurs rapports financiers annuels.

Nous classifions ces ASI en trois principales catégories : celles à modèle économique majoritairement « public » (plus de 75% des ressources sont d'origine publique), celles à modèle économique « mixte » (les ressources d'origine publique représentent entre 25 et 75% du total des ressources), et celles à modèle économique « privé » (avec des ressources d'origine publique minoritaires, à moins de 25%). Les seuils de 25% et 75% comprennent une part d'arbitraires, mais ils nous semblent mieux décrire les différents modèles que d'autres seuils qui auraient pu être choisis. Ainsi une ASI avec des ressources même majoritairement privées, mais dont près d'un tiers sont publiques, à une dépendance réelle vis-à-vis des organismes octroyant ces fonds publics, avec les conséquences opérationnelles et institutionnelles que cela peut avoir.

Données sur les 20 premières ASI françaises	Modèle Economique "Public" (ressources publiques >75%)	Modèle Economique "Mixte" (ressources publiques entre 25% et 75%)	Modèle Economique "Privé" (ressources publiques <25%)
Nombre d'ASI	5	11	4
Part des effectifs (en %)	25,0%	55,0%	20,0%
Part des ressources totales (en %)	26,6%	43,6%	29,8%
Ressources annuelles moyennes par ASI par catégorie (en millions d'euros)	80,6	60,2	113,1
Pourcentage moyen de ressources publiques par ASI par modèle	86,7%	51,0%	8,3%

(Source : Auteur, calculs à partir de ASI France - rapports financiers 2019, ou dernières données disponibles, des 20 plus grandes ASI)

Cette analyse révèle que, parmi les 20 premières d'ASI, une majorité (11) à un modèle économique mixte combinant ressources d'origines publiques et privées, à des taux assez équilibrés (51,0% d'origine publique en moyenne pour ces ASI). Cependant malgré la prédominance du modèle « mixte », on constate que les ASI ont des modèles économiques variés, et que les différents modèles sont également bien représentés : 5 ASI (parmi les 20 premières) ont un modèle « public », et 4 celui « privé ».

Un modèle économique spécifique en fonction de la taille de l'ASI ?

Les ASI à modèle « mixte » sont en moyenne plus petites au niveau financier (60,2 millions d'euros de ressources) que celles à modèle économique « public » ou modèle économique « privé » (avec des ressources de 80,6 et 113,1 millions d'euros en moyenne, respectivement). Néanmoins la relation entre la taille de l'ASI et le type de modèle choisi ne semble pas évidente : parmi les 5 plus grandes, on retrouve les 3 modèles, et il en va de même pour les 5 plus petites de cet échantillon. Après analyse, cette tendance globale à privilégier des modèles économiques mixtes se vérifie en fait indépendamment de la taille des ASI. En effet, si l'on se base sur les chiffres de Coordination SUD (2018), indépendamment des catégories de taille de budget annuelle (5 catégories), en moyenne la

part de ressources publiques se situe toujours entre 36% et 59%, donc à l'intérieur de notre catégorie « modèle mixte ».

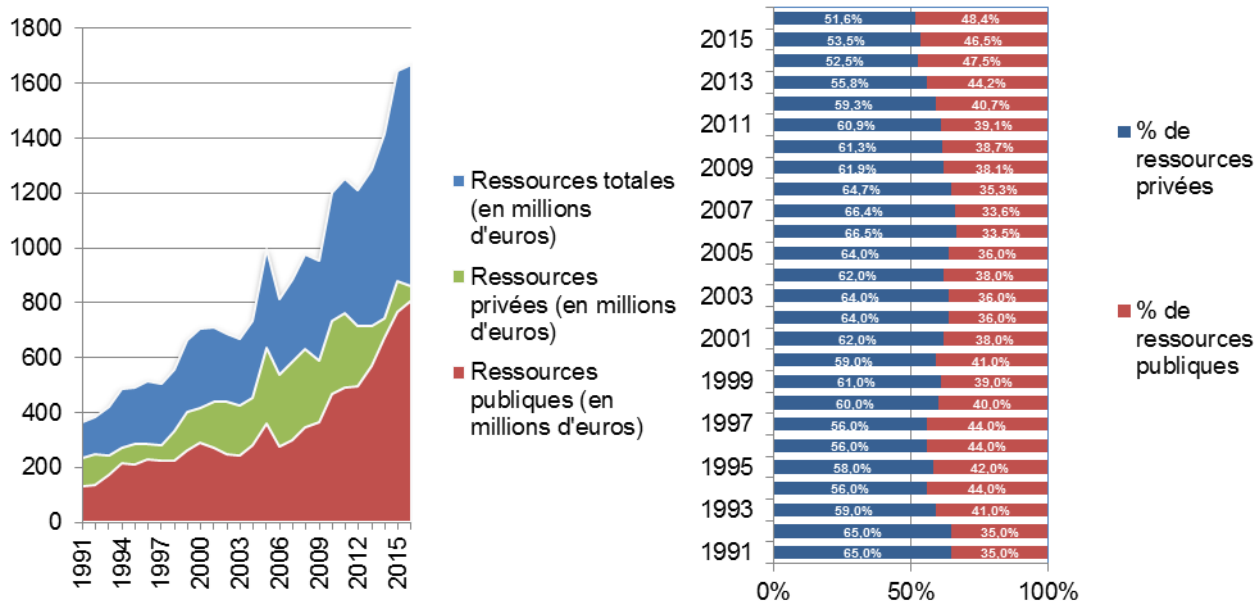
Ces résultats nous permettent de renforcer deux constatations majeures mis en lumière par nos analyses précédentes. D'une part les trois principaux types de modèles économiques sont mobilisés par les ASI, reflétant une réelle diversité du secteur, indépendamment de la taille (ou de la thématique de l'ASI d'ailleurs⁹). D'autre part, malgré cette diversité, une majorité des principales ASI ont bel et bien un modèle économique mixte, qui se base sur des ressources aussi bien d'origine publique que d'origine privée.

4. Caractérisation des évolutions socioéconomiques des ASI françaises : mutations institutionnelles, nouvelles tendances et impacts de la crise COVID-19 sur le secteur

Nous nous intéressons maintenant aux évolutions des principales ressources de modèles économiques des ASI françaises. Dans la littérature, cette question est surtout traitée sous deux angles principaux : celui de la dépendance des ASI vis-à-vis des ressources publiques, et celle de la « privatisation » de l'aide internationale (augmentation des ressources privées).

Une privatisation croissante des ressources des ASI en France ou un rôle toujours fondamental des ressources publiques ?

Nous cherchons donc à quantifier sur la période d'analyse l'évolution entre ressources publiques et privées (externes et propres) pour les ASI françaises.



Source : Auteur (calculs¹⁰ à partir de ASI France, Etudes Commission Coopération-Développement, Ritimo et Coordination SUD)

⁹ Nous ne développons pas ici cet élément, mais notre analyse permet de constater que pour les différentes catégories thématiques, la majorité des ASI, qu'elles soient d'urgence, réhabilitation ou développement, ont en moyenne un taux de ressources publiques entre 48 et 58%.

¹⁰ Les valeurs pour les années 2006-2011 sont des estimations sur la base des données disponibles pour 64 ASI sur la période, ainsi que des chiffres pour l'ensemble de l'échantillon pour 2005 et 2012.

L'impressionnante augmentation des ressources financières des ASI identifiée dans la section précédente s'avère être tirée aussi bien par les ressources privées que les ressources publiques. De manière saillante, les deux types de ressources marquent les mêmes tendances, en particulier les « booms » de financement suite à des événements exceptionnels (cf. section précédente), en dépit de quelques différences ponctuelles dans leurs évolutions. Les ressources publiques semblent néanmoins moins sensibles aussi bien au contexte du secteur qu'à l'environnement économique : les variations moindres sur cette courbe. Par exemple, on ne constate pas de chute dans les montants de ressources publiques collectées par les ASI suite à la crise financière de 2008-2009, contrairement aux financements privés. Ce phénomène pourrait s'expliquer par le fait que les financements publics se formalisent à travers des contrats de subventions qui sont souvent pluriannuels (allant jusqu'à cinq ans parfois), ce qui peut lisser les variations liées à des « chocs » ou contextes économiques particuliers.

En pourcentage, on constate que bien que les fonds publics sont toujours légèrement minoritaires (48,4%) par rapport aux privés (51,6%) sur l'ensemble des ressources des ASI françaises en 2016, cette différence est désormais minime. On peut considérer que le modèle économique du secteur, dans sa globalité, est mixte. Par ailleurs, notons que ce taux est en augmentation constante sur les dix dernières années, passant de 33,5% en 2006 à 48,4% en 2016. Ce taux est même le plus élevé depuis 25 ans, aussi bien en montants qu'en pourcentage des ressources totales. Il est probablement à son plus haut niveau historique mesuré, puisque les premières données consolidées, que nous avons retrouvées dans nos recherches en archives, l'estimait à 28% en 1985 (Commission Coopération et Développement, 1991).

Ce taux est plus remarquable encore lorsqu'on le compare à ceux des principaux pays contributeurs de l'aide internationale aux ONG et associations de solidarité internationale. Pour ce faire, nous nous basons sur les données disponibles de l'OCDE-CAD les plus récentes, datant de 2018 (OCDE-CAD, 2020) et les quelques études existantes dans la littérature sur les ASI états-uniennes, européennes, britanniques et sur le secteur associatif français.

<i>Pays ou Région données (dernière année et source)</i>	<i>% de ressources des ASI¹¹ d'origine publique</i>	<i>Tendance sur les 10 dernières années (% d'origine publique)</i>
ASI françaises	48,4%	A la hausse
Secteur associatif en France (2017 ; Tchernonog et Prouteau)	44,5% (47,8% pour les associations employeuses)	A la baisse
ASI européennes (1993 ; OCDE)	42,2%	Pas de données récentes
ASI Royaume-Uni ¹² (2014 ; Banks et Brockington)	38,1%	Stable
ASI Etats-Unis (2006 ; USAID)	25,5%	A la baisse

Les ressources publiques majoritairement internationales, compensant la faiblesse du financement des ASI par la coopération française

Derrière ce niveau élevé de ressources publiques se cache une autre exception des ASI françaises encore plus notable : le très faible niveau de financement par la coopération de leur pays d'origine.

¹¹ La terminologie entre ASI (association de solidarité internationale), ONG d'aide internationale ou organisation privée volontaire (PVOs aux Etats-Unis) varie selon les pays, mais correspondant globalement au même périmètre d'organisations de la société civile, privées et à but non-lucratif, agissant dans la solidarité internationale.

¹² Angleterre et Pays de Galles uniquement (voir Banks et Brockington, 2019).

En effet, les chiffres 2017 de l'OCDE-CAD (2019) montrent clairement que l'aide publique française aux ASI (pour et transitant par celles-ci) n'est que la 14^{ème} en montant, et la 26^{ème} en pourcentage des 30 pays considérés par l'OCDE.

Or, comme nous l'avons vu, les ressources publiques restent une source fondamentale de financement des ASI françaises. Ces dernières trouvent donc ces ressources publiques auprès d'autres institutions publiques nationales et supra-nationales. Cela apparaît clairement lorsqu'on analyse l'évolution de ressources publiques par origine pour les ASI. Ces chiffres confirment la place limitée, bien qu'en augmentation régulière, des ressources issues de la coopération française (moins de 12% du total des ressources des ASI en 2016). Ces ressources viennent derrière les financements issus d'autres coopérations bilatérales nationales (Etats-Unis et Royaume-Uni principalement) et multilatérales, comme les agences des Nations Unies et, surtout, les financements publics européens (représentant à eux-seuls plus de 28% des ressources internationales, et près de 14% du total).

Une croissance de la taille des ASI françaises plus que de leur nombre total

Nous avons pour l'instant étudié la croissance des ASI de manière globale, par des indicateurs portant sur des données sectorielles agrégées. Cependant, si nous voulons mieux comprendre ce phénomène, notre analyse nécessite d'être plus précise, notamment en étudiant comment elle se répartit entre les ASI au sein du secteur. La croissance du secteur s'explique-t-elle par une augmentation du nombre des ASI (nouveaux entrants), par une augmentation de la taille des ASI déjà présentes, ou les deux ?

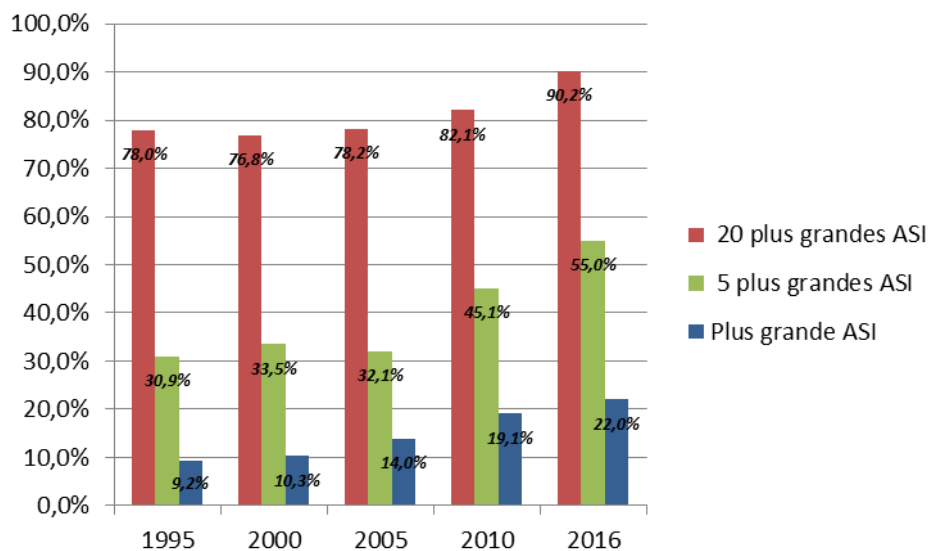
En considérant les données constituées à partir du RNA et des archives collectées, nous calculons que le nombre d'ASI professionnalisées (voir résultat 1) est passé en France de 157 en 1991 à 220 en 2020, soit une croissance de 40 % sur la période. Or, comme nous l'avons vu, la croissance économique du secteur sur la même période est de 235% (en euros constants). L'apparition de nouvelles ASI n'explique donc que marginalement la croissance du secteur, et c'est davantage l'évolution de la taille des ASI qui la justifie. En effet la taille moyenne des ASI est passée de 1,4 millions à 3,7 millions d'euros (en euros constants 2016) entre 1991 et 2016. Par ailleurs cette croissance s'est surtout portée sur les très grandes ASI (première décile).

Ces résultats ont deux implications importantes. Premièrement, ils permettent de constater que bien qu'il y ait une croissance globale forte du secteur, c'est surtout l'impressionnant développement des plus grandes ASI qui explique cette croissance en France. Cela nous incite à nous intéresser plus particulièrement à ces organisations : quelles sont les raisons de leur dynamique de croissance spécifique ? Quelles peuvent-en être les conséquences ? Deuxièmement, cette configuration du secteur (forte croissance économique mais avec une faible augmentation du nombre d'acteurs) soulève une question cruciale en termes socioéconomiques : le secteur des ASI est-il réellement concurrentiel ?

Un secteur économique de plus en plus concentré... mais réellement plus concurrentiel ?

En réalité, plus qu'une concurrence accrue, le secteur semble se caractériser donc par une concentration croissante. En effet, si l'on se base sur les derniers chiffres consolidés disponibles pour 2016, en France les 20 premières ASI (par taille) concentrent à elles-seules plus de 90% du total des

ressources financières estimées du secteur. De la même manière, toujours pour 2016, Médecins sans frontières (MSF), la première ASI française par la taille, concentre à elle-seule plus de 22% du total des ressources du secteur, avec des ressources (hors provisions) qui dépassaient 367,6 millions d’euros. Cette tendance à la concentration des acteurs apparaît, à première vue, remarquable si on la compare au secteur marchand. A titre uniquement indicatif, puisque le secteur privé lucratif est très diversifié, les 50 plus grosses entreprises ne représentaient que 22% du chiffre d’affaire total de l’ensemble des entreprises françaises en 2017 (Etude « Les entreprises en France » INSEE, 2019).



Source : Auteur (calculs à partir de ASI France, Etudes Commission Coopération-Développement, Ritimo et Coordination SUD)

De plus, cette tendance à la concentration des ressources sur quelques organisations semble s’accroître depuis 30 ans, que l’on s’intéresse au « top 1 », au « top 5 », ou au « top 20 » des ASI par leur taille financière. Ainsi, d’après nos données, les ressources de ces 3 segments d’ASI sont respectivement passées de 9,2%, 30,9% et 78,0% du total des ressources du secteur en 1995, à 22,0%, 55,1% et 90,2% en 2016. Cette tendance semble suivre celle du secteur associatif dans son ensemble : l’ensemble des associations ayant un budget supérieur à 500 000 euros représentaient 2% du total des associations en 2011, pour 70,2% du budget global du secteur associatif, contre 1.3% du total des associations en 2017, pour 71,2% du budget global du secteur associatif (Enquêtes « Paysage associatif français », CES/CNRS, 2012 et 2017).

Néanmoins, sur la base de ces données, lorsque nous calculons l’indice de concentration du marché (ou indice Herfindahl-Hirschmann ; cette IHH additionne les carrés des parts de marché de toutes les entités d’un secteur pour définir un niveau de concentration) nous obtenons, selon les hypothèses retenues, un niveau entre 830 et 910 (voir annexe pour détail du calcul). Cela correspond à un niveau de concentration du marché considéré comme faible pour cet indicateur IHH, tel qu’il est utilisé en général, c’est à dire pour le secteur marchand (nous n’avons trouvé que très peu d’études s’intéressant au secteur non-marchand et aucune exploitable comme comparateur pour notre analyse). En tout état de cause, le paradoxe de la concurrence reste entier : pourquoi est-elle communément admise comme forte et en augmentation par les acteurs du secteur (entretiens et la littérature académique), alors que les chiffres semblent la démentir ? Dès lors, s’agit-il davantage d’une concurrence « ressentie » que d’une concurrence réelle ? Pourquoi ? Quels éléments peuvent-ils l’expliquer ?

Premiers impacts de la crise liée à la COVID-19 identifiés par le secteur

Sur la base d'une série d'entretiens avec des membres d'ASI, ainsi que la participation à différents moments d'échanges sur le sujet avec les principaux acteurs du secteur, l'étude a collecté des données empiriques préliminaires sur les impacts de la crise liée à la COVID-19 sur les ASI, qui a notamment fait l'objet d'un article pour la revue *Juris Associations* (paru en janvier 2021), et dont nous synthétisons ici, les principaux résultats. Premièrement, la majorité des ASI semblent s'être rapidement adaptées à un accès limité, voire impossible, aux différents terrains d'intervention, par l'adoption de plans de contingence pour réorganiser leurs activités et pour répondre aux besoins liés la crise. Ainsi l'usage de solutions technologiques et d'outils digitaux (smartphones et tablettes, logiciels et réseaux en ligne), déjà émergent, s'est davantage généralisé, en particulier pour les activités d'évaluation des besoins et de suivi. Mais cette situation inédite a surtout redessiné certains modes de fonctionnement des ASI, renversant partiellement des logiques d'activité souvent descendantes. En effet, les restrictions à la mobilité des expatriés, et autres « experts » en France, ont contraint les ASI à un transfert accéléré d'une partie des responsabilités des sièges vers les équipes locales, et même directement vers les populations dites bénéficiaires (notamment par des dispositifs plus participatifs et co-gérés).

Deuxièmement, la crise a eu des impacts retentissants, comme pour toutes les structures employeuses, dans l'organisation du travail des ASI. L'adoption généralisée du télétravail (concernant, pour certaines ASI françaises, plusieurs centaines d'employées au siège, et plusieurs milliers sur le terrain), s'est souvent couplée à d'autres mesures : chômage technique, réduction du temps de travail, suspension des embauches... Ce phénomène a mis en lumière les inégalités entre ASI (selon leur taille et assise financière), mais surtout les inégalités en leur sein, en fonction du genre et du type d'emploi. Par exemple, les équipes locales des ASI sont souvent recrutées en CDD (le temps d'un projet), alors que la grande majorité des personnels en siège l'est en CDI.

Troisièmement, la crise économique liée à la COVID-19 a un fort impact pour les ASI, et se manifeste déjà par une inquiétante baisse des dons issus du grand public, ressources essentielles pour ces organisations en France. Une raréfaction des financements se traduira au mieux par la fermeture de nombreux projets, au pire par un risque réel de disparition pour certaines ASI, soulignant leurs fragilités et dépendances. Enfin, et de manière plus profonde, l'épidémie de COVID-19 a suscité des attentes sociétales renouvelées envers la société civile, dont les ASI, pour envisager ce « monde d'après », alors que les dysfonctionnements du modèle actuel apparaissaient au grand jour avec la crise. Modèles alternatifs de développement socio-économiques, inégalités, crises sanitaires et environnementales, comment les ASI peuvent-elles contribuer à ces enjeux ?

Conclusions

En premier lieu, cette étude permet aux associations de solidarité internationale françaises d'avoir accès à une recherche leur donnant une bonne perception du panorama socioéconomique et institutionnel de leur secteur : taille du secteur, nombres d'acteurs, principaux financeurs, types de modèles socioéconomiques existants, modèles dominants, évolutions récentes, etc. La connaissance de ces éléments, peu documentés jusqu'ici, peut s'avérer essentielle dans la définition de la stratégie

des associations de solidarité internationale, afin d'arbitrer entre les orientations de leur projet associatif (objet social de l'ASI, mission et vision, activités), et les réalités socioéconomiques actuelles (et les tendances futures) de leur secteur. Cela est vrai aussi bien à un niveau individuel pour chaque association, qu'à un niveau collectif pour porter des revendications ou demandes sectorielles de la part des ASI envers les pouvoirs publics, les décideurs institutionnels, et les financeurs. En particulier, certaines évolutions du secteur (sa croissance et, surtout, sa concentration grandissante) peuvent soulever des questionnements : est-il normal que la part des ressources totales concentrée dans quelques grandes ASI croisse de manière continue ? Cela est-il souhaitable, justifiable, ou est-ce au contraire problématique pour le secteur ?

Par ailleurs, l'étude démontre l'hybridité des ressources économiques des ASI, publiques et privées, externes et propres, nationales et internationales, contractuelles ou sous formes de dons, afin de faire comprendre aux différents acteurs que les enjeux concurrentiels sous-jacents du secteur sont complexes (et sans corrélation évidente en fonction de la taille de l'ASI ou de sa thématique). Malgré cette hétérogénéité des modèles socioéconomiques des ASI, l'étude permet d'identifier un modèle mixte (ou hybride, combinant ressources publiques et privées) dominant, en tous cas pour les plus grandes ASI, ainsi que les deux ressources principales de ces organisations : les contrats de subventions publiques et les dons individuels des ménages. Enfin, l'analyse détaillée de ces modèles permet également d'identifier comment les caractéristiques, et évolutions, des différents types de financements des ASI apportent des éléments d'explications sur les tendances de croissance et concurrence du secteur.

Au-delà d'un secteur spécifique, ces résultats peuvent être utiles pour le secteur associatif dans son ensemble. En effet, la solidarité internationale est un champ du monde associatif qui s'est souvent avéré dans les premiers à connaître de tendances et problématiques aujourd'hui plus globales pour les associations : croissance des organisations, salarisation et professionnalisation, diversification des financements et modèles économiques, risques de dérives dans la mission, enjeux d'évaluation et mesure de l'impact social, etc. Donc les enseignements ici décrits sont potentiellement pertinents pour une grande partie du secteur associatif français et européen.

En termes de retombées concrètes, le projet a produit plusieurs publications et supports de valorisation, et en particulier : un rapport scientifique et une synthèse, un rapport provisoire d'étude (la version définitive sera mise en ligne sur HAL), une mise en discussion par un séminaire interne d'échange, et un article dans la revue *JurisAssociations*. D'autres productions et publications scientifiques sont également encore prévues pour 2021, sous réserve qu'elles soient possibles dans un contexte, sanitaire et social, qui reste compliqué : la mise à disposition de la base de données en ligne, la possibilité d'organiser une journée de présentation finale (accompagnée de la diffusion de la synthèse de l'étude) auprès de différents acteurs du secteur et la soumission de deux articles à des revues scientifiques. Il est par ailleurs important de noter que les innovations méthodologiques proposées par l'étude (en particulier l'extraction et la fouille automatisées de données des registres associatifs, administratifs ou du secteur) ont suscité un intérêt académique concret et devrait être mobilisés pour la prochaine enquête « *Paysage Associatif français* », étude de référence, notamment pour estimer l'impact de la crise COVID-19 sur le secteur associatif français dans sa globalité. Le projet contribue ainsi à renouveler la recherche scientifique sur les ASI, et les associations en général, aussi bien sur ces enjeux méthodologiques, que sur les problématiques et thématiques soulevées, dont on peut envisager désormais un approfondissement.

Plus précisément, le travail mené conduit à envisager plusieurs pistes de recherches futures, notamment sur les sujets de recherche identifiés par l'étude comme pertinents pour un approfondissement. Nous voyons deux axes particulièrement prometteurs dans cette optique. D'une part, la réalisation d'une étude qualitative plus exhaustive auprès des ASI, pour approfondir leurs perceptions des évolutions des modèles socio-économiques du secteur, des phénomènes de concentration et concurrence (notamment pour chercher à comprendre le paradoxe entre une concurrence mesurée plutôt faible, mais ressentie comme forte dans le secteur), et des impacts ressentis ou prévus de la crise liée à la COVID-19 (en poursuivant le travail réalisé, qui pour des raisons temporelles, n'a été que préliminaire). D'autre part, s'appuyant sur la base de données constituée, il s'agirait de poursuivre les mesures, suivis et analyses des phénomènes étudiés (croissance, concurrence, concentration) et des divers modèles socioéconomiques, en y apportant des données complémentaires, en particulier sur les aspects humains et socio-professionnels (ressources humaines, genre, salariat/bénévolat, etc.).

Enfin, par l'identification d'enjeux problématiques pour le secteur, le projet élargi la compréhension de certaines phénomènes, et des raisons qui peuvent les expliquer : paradoxe de la concurrence faible dans le chiffres, mais fortement ressentie par les ASI, incitation à grandir en taille (tendance au consortium entre ASI pour le financement des projets, à la demande des financeurs), discours dominant sur « l'efficacité », etc. Le projet réinscrit ainsi l'étude socioéconomique des ASI dans des logiques institutionnelles et sociopolitiques propres au secteur, les ASI ne pouvant être comprises hors des jeux d'acteurs de celui-ci (différentes partie-prenantes : financeurs, opinion publique, etc.), et des dimensions sociales et normatives qui les accompagnent -instruments (dispositifs d'accès au financement et outils d'évaluation, par exemple) et normes (discours dominant sur la réplication et le passage à l'échelle, notamment) qui gouvernent le système de l'aide internationale-. Ces différents sujets de recherche interdisciplinaires pourront ainsi être développés sur la base des résultats ici présentés. Notons enfin que le projet s'est déroulé dans le cadre budgétaire et financier prévu, les dépenses effectivement réalisées correspondant à ce qui avait été budgété (voir annexe financière jointe).